



Ais je le droit d'avoir un cdi après plusieurs cdd

Par **dada38**, le **20/11/2011** à **23:05**

Bonjour,

Je travail actuellement en tant qu'animatrice dans un centre de loisir, mon employeur est la mairie de ma commune.

Cela fait 2 ans que je fais des remplacement CDD et donc plus de 3 CDD, je souhaiterais savoir si ils ont dans l'obligation de me faire un CDI.

Merci

Par **edith1034**, le **21/11/2011** à **07:50**

vous êtes dans le secteur du cdd d'usage

pour tout savoir sur le cdd

<http://www.fbls.net/cdddroit.htm>

pour tout savoir sur le cdi

<http://www.fbls.net/CDIARRET.htm>